

DEMANDE DE BOURSES SCOLAIRES – ANNEE 2017/2018

PIECES A FOURNIR

Fournir des COPIES UNIQUEMENT

Aucun document fourni ne sera restitué.

Cochez la case appropriée une fois que vous avez joint le document correspondant.

Quelle que soit votre situation :

- Formulaire de demande de bourse **dûment complété*** et signé
- * Bien faire figurer **les ressources brutes** incluant tous les montants perçus par le ménage, quelles qu'en soient la nature et la provenance (**et non le montant imposable mentionné sur l'extrait de rôle ou avis d'imposition**). **Toutes les rubriques doivent être renseignées. Si vous n'êtes pas concerné, portez la mention « néant ».**
- Lettre motivant la demande de bourses scolaires (préciser la situation familiale et financière)
- Copie du livret de famille
- Justificatif d'inscription au registre des Français établis hors de France
- Copie des passeports de chaque membre de la famille (présenter également les passeports originaux lors du dépôt du dossier)
- Copie de la dernière facture d'électricité ou de téléphone
- Attestation de l'employeur justifiant de sa participation ou non aux dépenses de scolarisation
- Certificat de radiation ou attestation de non paiement de la Caisse d'Allocations Familiales (à l'exception des familles n'ayant pas de domicile ou de bien immobilier en France ou n'y ayant jamais résidé)
- Copie de la carte d'immatriculation du ou des véhicules possédés

SITUATION FAMILIALE

- Composition de ménage récente établie par les autorités belges
- En cas de divorce ou de séparation : **copie** du jugement de divorce ou de séparation
- Dans le cas où la garde de l'enfant est confié à d'autres personnes que les parents : **copie** du jugement confiant la garde ou la tutelle)
- En cas de décès de l'un des parents : **copie** de l'acte de décès et justificatifs de pension de veuf ou d'orphelin
- Pour les personnes déclarant vivre seule avec leurs enfants : attestation sur l'honneur de non-concubinage.
- Enfant handicapé à charge : attestation d'éligibilité à l'allocation enfant handicapé ou à son équivalent délivré par les autorités locales compétentes.

SITUATION FINANCIERE

- **en cas de séparation attestée par jugement, seules les ressources du demandeur ayant la garde des enfants sont considérées – revenu et pension alimentaire.**

- **en cas de famille recomposée, les ressources et les charges des deux conjoints sont prises en compte, ainsi que, le cas échéant, le montant de la pension alimentaire, versée aux enfants concernés par l'autre parent divorcé.**

Pour les salariés :

- Originaux et **copies** de tous les bulletins de salaire de l'année de référence (2016) sur lesquels doivent apparaître le montant des charges sociales et de l'impôt prélevés

Ou

Attestation de l'employeur mentionnant le montant du salaire annuel brut et net, précisant également le montant des charges sociales et de l'impôt prélevés.

Et

Avis d'imposition (extrait de rôle) ayant eu une conséquence financière au cours de l'année de référence 2016 (impôts réglés ou remboursés en 2016)

Pour les professions libérales et travailleurs indépendants (commerçants, artisans) :

Avis d'imposition sur les bénéfices ou déclaration des résultats (visée par les services fiscaux) pour l'année 2016

Statuts de la société

Compte d'exploitation et bilan établis et visés par un comptable agréé (année 2016)

Relevés bancaires personnels des 3 derniers mois

Avis d'imposition sur les revenus tirés à titre personnel de l'activité exercée

Pour les demandeurs d'emploi :

Justificatif des indemnités de licenciement, allocations de chômage (année 2016)

Avis d'imposition ou de non imposition (extrait de rôle) de l'année de référence (2016)

Pour les étudiants :

Justificatifs des revenus (année 2016)

Pour les parents bénéficiant d'une bourse d'étude ou de recherche :

Justificatif des revenus 2016 / Justificatif du montant de la bourse d'étude ou de recherche perçue

Pour les retraités :

Justificatif des pensions de retraite versées en 2016

Pour les familles bénéficiant de prestations sociales (dont allocations familiales) :

Justificatif des allocations, indemnités ou aides à caractère sociale perçues

Pour les bénéficiaires d'une aide financière provenant de particuliers (familles, amis,...)

Justificatifs attestant du versement des aides (relevés bancaires, attestation de transferts de fonds,...)

Pour les personnes bénéficiaires d'une pension alimentaire

Justificatifs de la pension alimentaire reçue ou document attestant d'une action en justice pour obtenir son versement

Pour les personnes percevant des revenus mobiliers (placements financiers,...) ou vivant de leurs économies ou d'emprunts à la consommation :

Avis d'imposition sur les revenus mobiliers perçus, relevés bancaires annuels présentant la situation de leur portefeuille ou relevés de compte bancaires

Justificatifs des prêts souscrits

Pour les bénéficiaires de revenus immobiliers :

Avis d'imposition sur les revenus immobiliers perçus,

Contrat de location des revenus perçus lors de l'année de référence (2016)

Pour les demandeurs ayant vendu un bien immobilier ou reçu un héritage (biens mobiliers) au titre de l'année de référence :

Relevé de compte établi par le notaire attestant du produit net de la vente ou du montant des valeurs mobilières héritées

AVANTAGES EN NATURE

Pour les demandeurs occupant un logement de fonction mis à disposition par l'employeur :

Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la composition du logement, son adresse et sa valeur locative

Pour les demandeurs bénéficiant d'une voiture de fonction :

Copie de la carte d'immatriculation du véhicule mis à disposition par l'employeur

Pour les demandeurs bénéficiant d'autres avantages en nature de la part de leur employeur ou de leurs proches :

- Attestation délivrée par l'employeur mentionnant la nature et le montant estimé des avantages en nature consentis (billets d'avion, téléphone, personnel de service, eau, gaz, électricité,...)

CHARGES

Charges sociales obligatoires

- Justificatifs des cotisations d'assurance maladie et des cotisations retraites obligatoires versées en 2016 (fiches de paie, ou attestation de l'employeur ou attestation du paiement des cotisations par l'organisme prestataire lorsqu'elles ne sont pas prélevées sur le salaire)

Impôt sur le revenu

- Avis d'imposition (extrait de rôle) ayant eu une conséquence financière au cours de l'année de référence 2016 (impôts réglés ou remboursés en 2016)

Pension alimentaire due

- Justificatifs des versements en 2016

SITUATION PATRIMONIALE

Comptes bancaires

- Copies des relevés bancaires (transactions détaillées des trois derniers mois) pour chaque compte bancaire ou d'épargne ou compte-titres, pour chaque membre de la famille

Patrimoine mobilier – Le seuil d'exclusion est fixé à 100 000 euros

- Relevé détaillant les avoirs en patrimoine mobilier en janvier 2017

Biens immobiliers – Le seuil d'exclusion est fixé à 250 000 euros (valeur acquise)

Tous les biens, quelle que soit leur localisation et quel que soit leur usage, doivent impérativement être déclarés.

- Copie des actes de propriété
- Justificatifs des prêts souscrits avec montant de la valeur initiale de l'emprunt et état des remboursements déjà effectués (tableau d'amortissement)
- Avis d'imposition aux taxes foncières (ou revenu cadastral)

Avant tout rendez-vous, veuillez vous assurer que le formulaire de demande de bourse scolaire 2017/2018 est correctement renseigné et que toutes les pièces justificatives vous concernant sont jointes à votre demande, accompagnées de leur photocopie. Seuls les dossiers complets pourront être instruits.

L'administration se réserve le droit de demander tout document complémentaire qui lui apparaîtrait nécessaire lors de l'instruction du dossier.